



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2430>

Département(s) de publication : **78, 75**

Annonce n° **26-2430**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-140773

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/12/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ETBT du Château de Versailles

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18004626000014

Ville : Versailles cedex

Code postal : 78008

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 78, 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENTS MUSEOGRAPHIQUES POUR UNE EXPOSITION TEMPORAIRE « JARDINS DES LUMIÈRES (1750-1800) : EXOTISME ET FANTAISIE »

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché public a pour objet spécifique les travaux d'aménagement muséographiques relatifs à l'exposition temporaire « JARDINS DES LUMIERES » (titre provisoire) qui se tiendra au Château du Grand Trianon, dans le Domaine National de Versailles, dans le Salon rond, le Salon de Musique, le Salon de Famille, le Salon des Malachites, la Galerie des Cotelle, le Salon des Jardins, le couloir de Trianon-sous-Bois, le Salon des Huissiers et le jardin. Cette exposition se tiendra du 5 mai 2026 au 27 septembre 2026.

Section 4 - Informations rectificatives

- La date limite de remise des offres a été décalée, elle est dorénavant le 15/01/2026 à 11h. Le BPU du lot 3 et la DPGF du lot 1 ont été modifiés pour corriger des erreurs matérielles.
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/01/2026